

CONTRAT D'INSCRIPTION AU SERVICE monGHND

monGHND est un service proposé aux patients du **Groupement Hospitalier Nord Dauphiné** pour faciliter leurs formalités administratives et pour mieux appréhender leur suivi médical. monGHND fait partie des portails ViaPatient développés et conçus par les Hospices Civils de Lyon pour une communauté d'établissements et réseaux de professionnels partenaires.

Article 1 : Objet du présent contrat

Le présent contrat a pour but de définir les modalités d'utilisation du site web sécurisé monGHND (<https://monghnd.sante-ra.fr/>) ci-après nommé « monGHND » par le patient ou son représentant légal et le GHND, responsables du traitement monGHND, ci-après nommé « le GHND ».

Article 2 : Inscription

L'inscription à monGHND s'effectue directement sur le site web sécurisé nommé ci-dessus, à l'aide notamment de son numéro IPP, présent sur les étiquettes liées à son hospitalisation et sa consultation.

Elle ne sera effective qu'après validation informatique du présent contrat, valant signature.

Article 3 : Désinscription

La désinscription au service par le patient ou son représentant légal est possible à tout moment, dans la page « Mon compte » de monGHND ou par l'envoi d'un courrier à : Service de Relation aux Usagers, Centre Hospitalier Pierre Oudot, 30 Avenue du Médipôle 38300 BOURGOIN-JALLIEU. Le patient pourra alors demander la restitution de toutes ses données monGHND, comme décrit à l'article 9.

La désinscription du patient à monGHND ne le désinscrit pas des autres portails ViaPatient où il pourrait être inscrit.

Article 4 : Finalité du service

monGHND permet au patient ou à son représentant légal ou à sa personne de confiance autorisée à gérer monGHND, ci-après nommé « l'utilisateur » :

- D'effectuer des démarches administratives auprès du GHND : demande ou annulation de rendez-vous
- De disposer d'un espace de suivi privé, visible uniquement par lui, dans lequel il peut mémoriser des informations utiles à son suivi : contacts médicaux, événements, poids, taille (ou autres paramètres « d'auto-suivi »), résultats d'examens de biologie, allergies, traitements, documents médicaux scannés.
- De visualiser des courriers ou documentations, visibles uniquement par lui, transmis par le GHND ou par les autres établissements ou réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui disposent d'un portail ViaPatient auquel le patient est inscrit : rendez-vous, documents, résultats d'examen, rappels, réponses aux questions du patient...
- D'échanger avec le service de soins qui le prend en charge au GHND, via des questionnaires de « télé-suivi » proposés par ce service.
- De s'opposer à la recherche sur données.

Avertissement : *l'espace de suivi monGHND ne constitue pas le dossier patient tel que défini à l'article R. 1112-1 du Code de la santé publique. C'est un outil de recueil d'informations pour l'amélioration de la prise en charge. L'espace de suivi monGHND n'est pas non plus un outil de télé-diagnostic et ne se substitue en aucun cas à la relation privilégiée médecin-patient soignant-soigné.*

Tout signe clinique transmis via monGHND (comme décrit à l'article 6) à un médecin du GHND donnera lieu à un accusé de réception dans monGHND. En cas d'absence de cet accusé de réception dans un délai raisonnable, le patient devra contacter rapidement son médecin traitant ou son médecin spécialiste du GHND. monGHND ne peut être utilisé dans un contexte d'urgence. En cas d'urgence, appelez le 15.

Article 5 : Gratuité du service

monGHND est gratuit.

Article 6 : Accès aux informations de monGHND par les professionnels de santé qui participent à la prise en charge du patient

Seul l'utilisateur peut choisir de partager des données de l'espace de suivi du patient avec l'équipe de soins du GHND qui le prend en charge. Ainsi, la fonction « télésuivi » permet d'envoyer ponctuellement certains documents

(résultat, compte-rendu) ou de poser une question à un professionnel de l'hôpital qui participe à sa prise en charge ou de transmettre aux soignants des formulaires de suivi de symptômes, suivi péri-opératoire, questionnaires d'auto-évaluation...

Les accès aux informations du patient sont sécurisés et tracés dans le journal de monGHND auquel l'utilisateur a accès à tout moment à travers monGHND.

Article 7 : Utilisation des informations de monGHND par l'hôpital

Le GHND peut utiliser les informations de monGHND pour effectuer des statistiques sur données anonymisées à des fins d'évaluation et d'amélioration de monGHND.

Les données de monGHND sont couvertes par le secret médical :

- Les équipes techniques de monGHND n'y ont pas accès en dehors des informations administratives utiles à l'inscription : email, téléphone, date d'inscription.
- Les soignants qui prennent en charge le patient au GHND ont accès aux informations suivantes saisies dans monGHND : coordonnées, consentements et oppositions à la recherche sur données, formulaires de suivis et pièces jointes transmis au service de soins, demandes de rendez-vous ou d'annulation transmises au service de soins.

Le GHND ne vend, ni ne loue, ni ne cède les informations de monGHND.

Article 7 bis : utilisation des cookies

monGHND utilise des « cookies » exclusivement pour la connexion de l'utilisateur à son compte personnel :

- Un cookie de sécurité est créé à la connexion, après saisie du code à usage unique. Il permet de maintenir la session de l'utilisateur active et de sécuriser cette connexion. Ce cookie est détruit à la déconnexion et à la fermeture du navigateur. Si l'utilisateur n'accepte aucun cookie, il ne pourra pas se connecter à son compte personnel mais uniquement utiliser les fonctionnalités disponibles sans compte.
- Un cookie sert à mémoriser le choix de l'utilisateur concernant la vocalisation du clavier numérique du mot de passe. Cela permet à la vocalisation de rester active d'une utilisation à l'autre sur le même poste de travail. Ce cookie est conservé sur le poste de travail.
- Un cookie permet de mémoriser la page vers laquelle l'utilisateur souhaitait se rendre après sa connexion. Ce cookie est détruit après usage. Aucune autre utilisation de cookies n'est réalisée par monGHND.

Article 8 : Sécurité et confidentialité des données

monGHND applique les recommandations de la CNIL pour les applications de santé en réseaux, notamment en matière de sécurisation des accès et de gestion des mots de passe. Tous les échanges de données avec le serveur monGHND sont cryptés. Les données contenues dans monGHND sont des données médicales et à ce titre le GHND recommande aux usagers de monGHND la plus grande vigilance pour la conservation de leur mot de passe. Les données de monGHND sont anonymisées par cryptage des noms et e-mails en base de données. Les mots de passe sont hashés (non décriptables). monGHND respecte le règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). monGHND est homologué conformément aux prescriptions définies par le Référentiel Général de Sécurité (RGS) depuis juin 2014. Le développement du logiciel ViaPatient dont est issu monGHND est certifié Qualité Hôpital Numérique (QHN) depuis décembre 2021.

Article 9 : Hébergement et restitution des données monGHND

Les données de monGHND sont hébergées par le GHND. LE GHND garantit la confidentialité, la disponibilité et la sauvegarde des données de monGHND conformément à la législation relative à l'hébergement de données de santé. Le patient ou son représentant légal peut à tout moment demander la restitution de ses données stockées dans monGHND auprès du Service de Relation aux Usagers, Centre Hospitalier Pierre Oudot, 30 Avenue du Médipôle 38300 BOURGOIN-JALLIEU.

Article 10 : Droit d'accès aux informations

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, l'utilisateur monGHND possède un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant les informations enregistrées sur lui dans monGHND. Ce droit s'exerce auprès du Service de Relation aux Usagers, Centre Hospitalier Pierre Oudot, 30 Avenue du Médipôle 38300 BOURGOIN-JALLIEU.

Article 11 : Engagements des usagers

Les usagers de monGHND s'engagent à utiliser les fonctions de monGHND conformément à l'usage prévu pour ces fonctions.

Toute utilisation illicite de ce service ou pouvant nuire au bon fonctionnement de monGHND ou à ses utilisateurs sera sanctionnée par la suppression du compte d'accès de l'utilisateur concerné.

Les usagers de monGHND consentent à ce que leurs données saisies ou collectées par monGHND soient utilisées pour et seulement pour les finalités décrites à l'article 4, selon les modalités décrites aux articles 6, 7 et 7 bis du présent contrat.

Article 12 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée.